



**Ordonnance rendue aux termes de l'article 31 de la
*Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation***

Numéro de dossier: LTB-T-104996-25

Dans l'affaire du logement : 685 Rue Wood, App. 623
Toronto (Ontario) M4Y0E8

Entre : Jeremie Makola Keran Locataire

et

Sky Group Residence Locateur

Jeremie Makola Keran (le « locataire ») a demandé par requête à la Commission de rendre une ordonnance déterminant que *Sky Group Residence* (le « locateur ») :

- a, sans donner des clés de rechange au locataire, changé les serrures des portes donnant accès au logement locatif ou à l'ensemble d'habitation,
- a entravé de façon importante la jouissance raisonnable du logement locatif ou de l'ensemble d'habitation par le locataire ou un membre de son ménage,
- a coupé ou entravé la fourniture d'un service essentiel ou d'un service en matière de soins ou de nourriture dans une maison de soins.

Cette requête a été entendue par vidéoconférence le 17 juin 2026.

Seul Naseer Ahmed, soit le représentant juridique du locateur, a assisté à l'audience.

Le locataire s'est connecté à la vidéoconférence vers 9 h 00. Après s'être entretenu avec un avocat de service pour les locataires, le locataire s'est déconnecté de la vidéoconférence avant le début de l'audience et ne s'est pas reconnecté. La *Ligne de soutien technique pour les audiences virtuelles* de la Commission n'a pas signalé que les parties éprouvaient de la difficulté à accéder à la salle d'audience.

Par conséquent, à 12 h 37, le locataire n'était ni présent ni représenté à l'audience, même si l'avis d'audience lui avait été dûment signifié par la Commission. Aucune demande d'ajournement de l'audience ne figurait dans le dossier.

La Commission détermine ce qui suit :

1. Puisque le locataire n'a pas assisté à l'audience pour défendre sa requête, je conclus que cette requête a été abandonnée.

La Commission ordonne ce qui suit :

1. La requête du locataire est rejetée.

Le 19 juin 2026

Date de l'ordonnance

Alexandre Traboulsi

Membre, Commission de la location immobilière

15, rue Grosvenor, rez-de-chaussée
Toronto (Ontario) M7A 2G6

Pour toute question au sujet de la présente ordonnance, composer le 416 645-8080 ou, sans frais, le 1 888 332-3234.